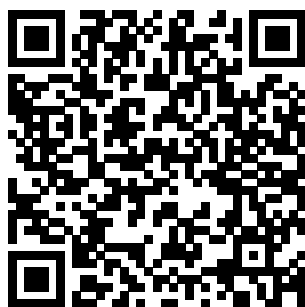
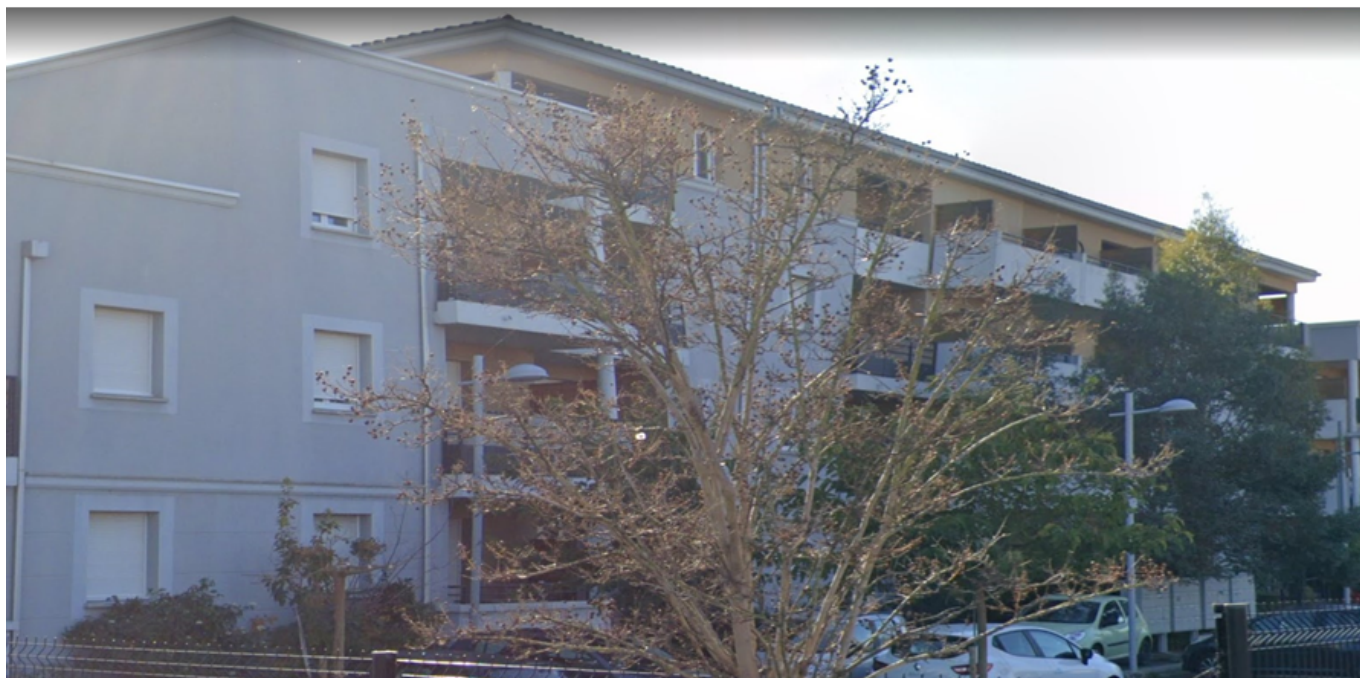


Ecrit par Echo du Mardi le 3 mai 2022

# APPARTEMENT à CAVAILLON



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 27 décembre 2024**



Ecrit par Echo du Mardi le 3 mai 2022

**Département : Vaucluse**  
**Cette annonce paraîtra le 3 mai 2022 sous réserves d'incidents**

**Adjugé à 47 000,00 €**

**Type de bien :** Appartement + Parking

**Mise à prix :** 37 510 €

**Localisation :** CAVAILLON

**Surface :** 33.10 m<sup>2</sup> + parking

**Date d'adjudication :** 16/06/2022 à 14h

**Avocat poursuivant :** [Me MARCEL Véronique](#)

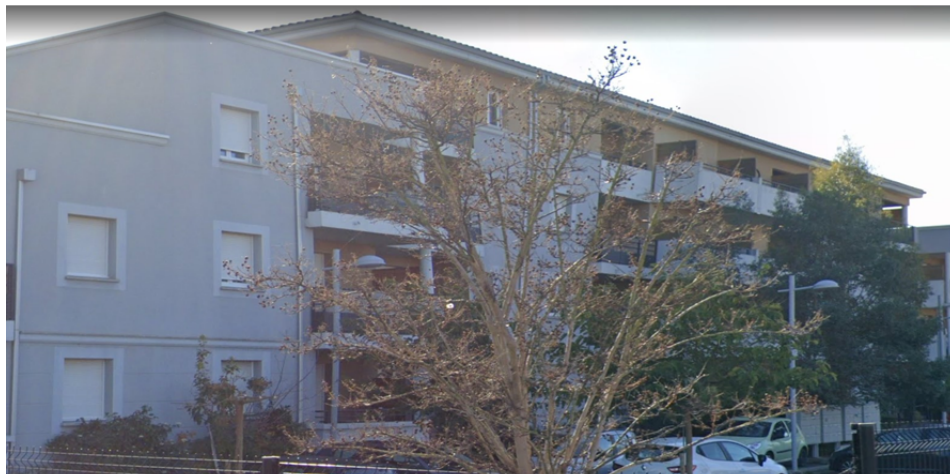


## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SURENCHERE AU PLUS OFFRANT**

**Sur la commune de CAVAILLON (84300) dans un ensemble immobilier dénommé « LAVANDIS », route de Robion - Les Hautes Ferrailles, constituant le lot numéro 2 du lotissement « Le Parc du Lubéron 2 », et figurant au cadastre Section BX n° 1798 les lots n°28 (un appartement T1) et n°80 (une place de parking)**

**Mise à prix : 37 510 € (trente-sept mille cinq cent dix euros)**

Ecrit par Echo du Mardi le 3 mai 2022



**VISITE : Le MARDI 07 JUIN 2022 DE 10H A 11 H SUR PLACE**, effectuée par Maître Pierre TREMOULET, huissier de justice à Carpentras.

**L'ADJUDICATION aura lieu le JEUDI 16 juin 2022 à 14H** au Palais de Justice d'Avignon (84000), 2 Bd Limbert, à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution

**DESCRIPTION :**

Un appartement comprenant un séjour/cuisine de 21.4 m<sup>2</sup> et une salle de bain /wc de 6.2 m<sup>2</sup> avec balcon de 5.5 m<sup>2</sup> situé au premier étage et un parking extérieur.

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un Avocat inscrit au Barreau d'AVIGNON, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3 000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

**Occupation** : le bien est occupé par un locataire pour un loyer mensuel de 420€.

**Conditions de la vente** : le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.

**Les frais** engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :**

- Maître Véronique MARCEL, Membre de la [SELARL PYXIS AVOCATS](#), Avocat poursuivant la vente, 27 Bd Denis Soulier à Avignon Tél : 04.84.51.00.00 qui, le cas échéant, peut être chargé d'enchérir.

- Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'AVIGNON où le cahier des conditions de vente a été déposé.

- Auprès d'un avocat inscrit au barreau de Avignon.

Fait et rédigé à Avignon,

Le 29.04.2022

Véronique MARCEL

3953730



Ecrit par Echo du Mardi le 3 mai 2022

Publié le 03/05/2022